

Campus*i*▲

Webinaire : Les enseignements de la concertation préalable

30 mars 2026

bpifrance

MISTRAL
AI_

IIGK

NVIDIA.

Le déroulé

1. Le projet Campus IA

- Le calendrier du projet
- Les enjeux et les objectifs
- Les caractéristiques

2. Les enseignements de la concertation préalable

- Retour des garants sur la concertation
- Présentation des enseignements
- Présentation des engagements

TEMPS D'ECHANGES

3. Les prochaines étapes : l'enquête publique

- Cadre et calendrier de l'enquête publique

TEMPS D'ECHANGES

Conclusions des porteurs de projet

Les intervenants

Thibaud Desfossés, directeur de projet, Campus AI

Nicolas Vergne, responsable des affaires publiques, Campus AI

Hugo Pouivet, responsable de projet, Linkcity

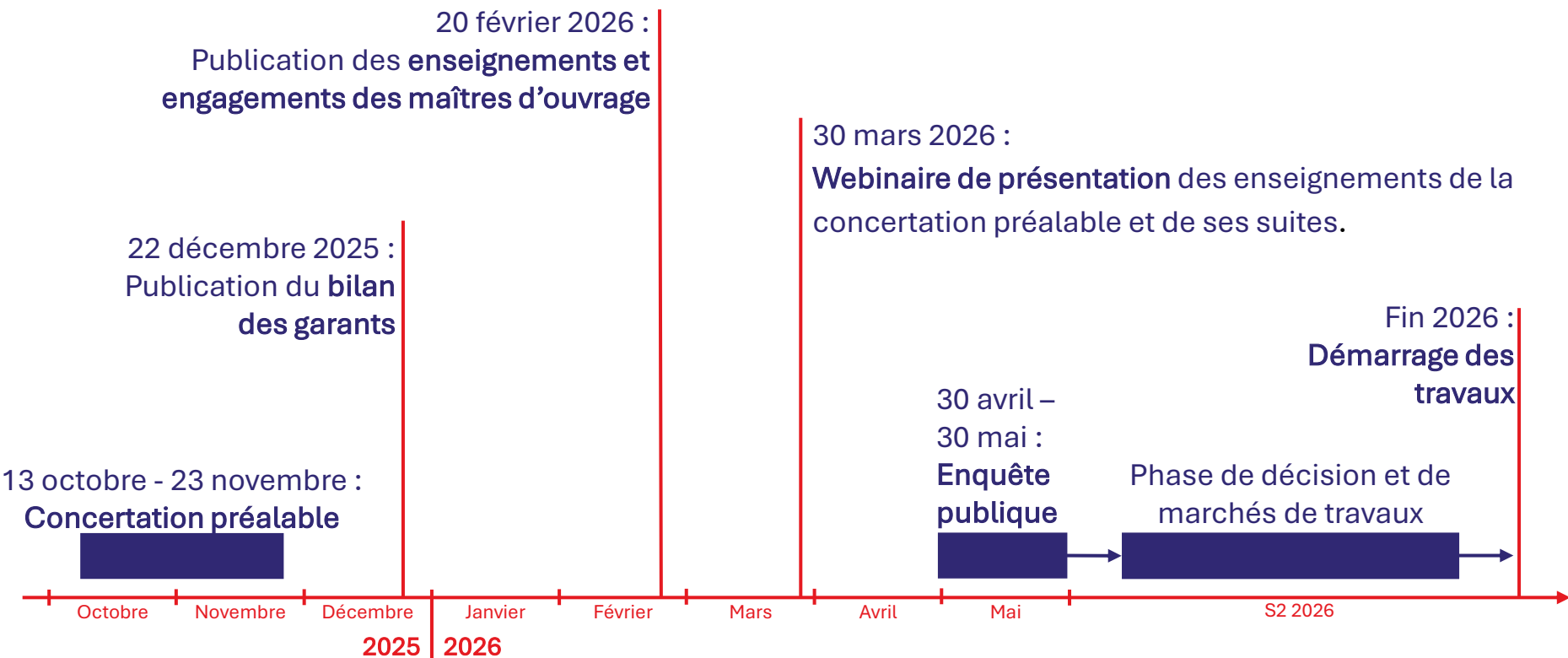
Juliette Layet, chargé d'études concertation environnement, RTE

François Gillard, garant de la CNDP pour la concertation préalable

1.

Le projet Campus IA

Calendrier du projet et prochaines étapes



Les porteurs de projet

- Un projet développé par **Campus AI**, entité française portée par quatre investisseurs.

Campus AI

bpifrance

IGX

MISTRAL
AI_

NVIDIA

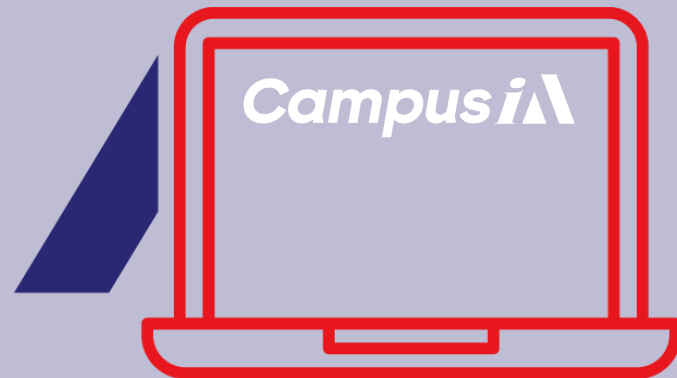
- Un raccordement électrique du projet réalisé par **RTE**, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité



Le réseau
de transport
d'électricité

Le projet Campus IA en quelques mots

- Un site dédié à l'innovation numérique et à l'intelligence artificielle ;
- Un lieu d'accueil d'infrastructures informatiques (supercalculateurs et datacenters) de nouvelle génération ;
- Un lieu de formation et de synergies grâce à la présence d'entreprises de toute taille du secteur de la tech ;
- Un développement progressif à partir de 2028.



Les ambitions du Campus IA



Rang mondial

Projet à l'ambition nationale et européenne

Création du plus grand Campus d'infrastructures digitales d'Europe



Localisation

Une implantation privilégiée sur la commune de Fouju et le territoire de la CCBC

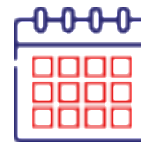
Infrastructures existantes, qualités territoriales



Développement local

Retombées économiques et sociales sur le territoire

Création de plusieurs centaines d'emplois directs et indirects



Calendrier

Un développement rapide, un planning respecté

Des premières livraisons dès 2028.

Une cadence forte avec l'appui des forces locales



Environnement

Des engagements environnementaux forts

Energie décarbonée, préservation de la ressource en eau, végétalisation

Les atouts du territoire pour l'implantation de centres de données et l'utilisation de l'IA



Raccordement électrique

Accès immédiat aux infrastructures électriques de très haute tension RTE



Fibre

Un accès privilégié pour un réseau fibre de haute capacité



Planification territoriale

Zone identifiée pour accueillir des activités économiques, alignement avec la stratégie de développement régionale



Transport

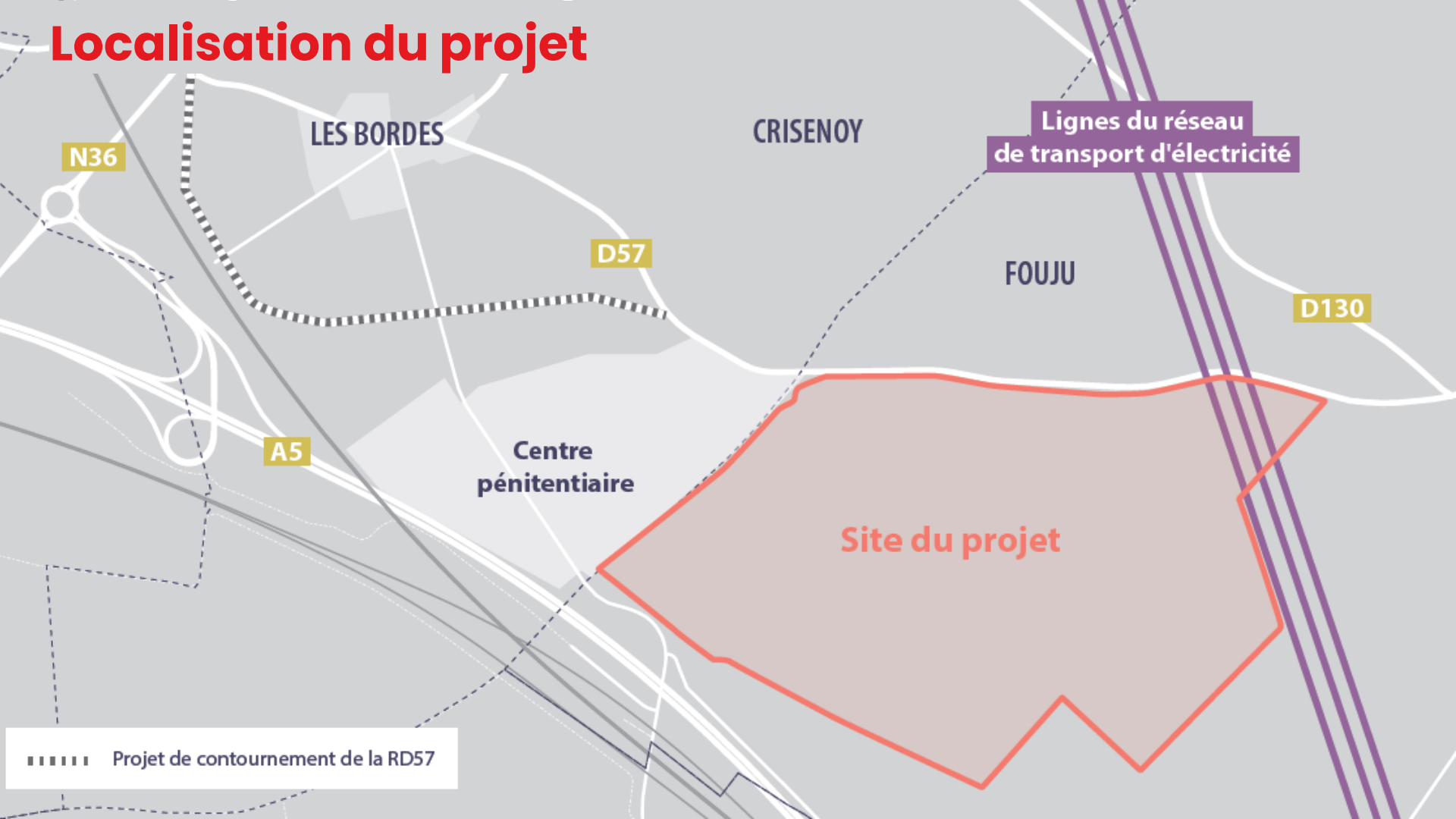
Proximité avec l'agglomération de Melun, et de Paris, bonne connectivité avec l'Autoroute A5



Savoir-faire locaux

Bassin de population qualifiée, présence d'écoles et d'universités, accompagnement des collectivités

Localisation du projet



N36

LES BORDES

CRISENOY

Lignes du réseau de transport d'électricité

D57

FOUJU

D130

A5

Centre pénitentiaire

Site du projet

Projet de contournement de la RD57

L'organisation spatiale du projet

- Un campus construit sur une surface de 60 à 65 ha
- 10 ha dédiés au poste source RTE, au nord de la parcelle
- Des espaces verts et paysagers au sein de la parcelle bâtie,
- Deux espaces naturels ou agricoles.

Etat d'avancement du projet à date, non définitif



Intégration paysagère : perspectives

Vues d'intention architecturales au stade des études



Vue architecturale de l'entrée principale du site

© RBA Architectes / Visuel non contractuel



Vue architecturale du « Boulevard » marquant le coeur du Campus

© RBA Architectes / Visuel non contractuel

Raccordement électrique porté par RTE

La puissance de raccordement :

- Phase 1 : **700 MW**, contractualisé entre RTE et Campus IA ;
- Phase 2 : **1400 MW**, pour l'alimentation de Campus IA à pleine capacité.

Les infrastructures nécessaires :

- Création d'un poste 400 kV
- Mise en souterrain de la ligne 225 kV sur quelques centaines de mètres

2.

Enseignements de la concertation et engagements

Retour sur la concertation préalable

- **Concertation volontaire**, accompagnée de 2 garants CNDP
- Du 13 octobre au 23 novembre 2025

6 RENCONTRES PUBLIQUES

550 PARTICIPANTS | PLUS DE 100 INTERVENTIONS



2500 connexions sur le site internet

137 contributions recueillies



18 cahiers d'acteurs
de personnes morales

Le regard des garants sur la concertation préalable

François Gillard

Garant de la CNDP pour la concertation préalable

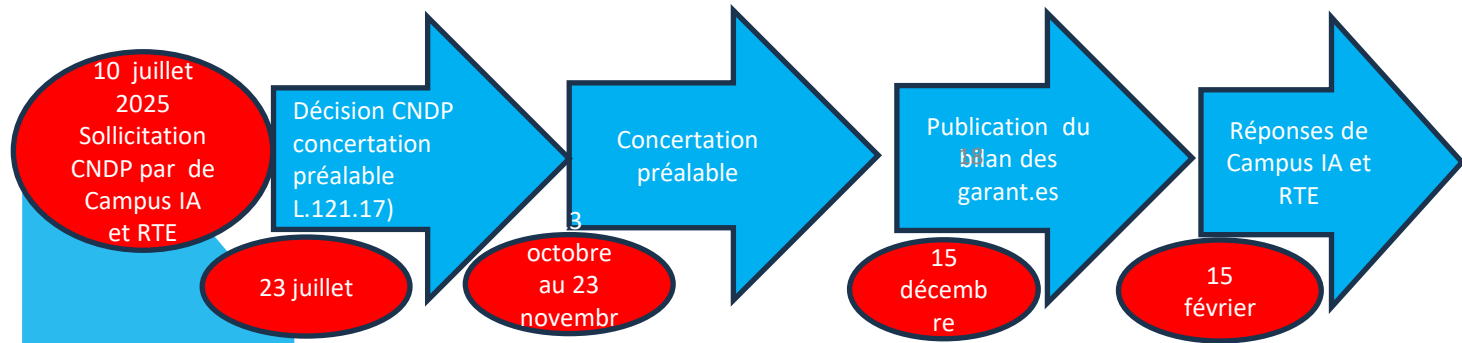


MA PAROLE A DU POUVOIR

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** du public aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics ne sont pas des **référendums**.
Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Le calendrier de la concertation préalable



Les chiffres clés : communication

- **1000 dépliants & 270 dossiers de concertation** distribués (rencontres, ...)
- **9 affiches légales** (« avis de la concertation préalable) ont été déposés auprès de collectivités
- **37 entités/structures/acteurs** ont reçu le kit de communication ;
- **1 exposition présentée** lors des rencontres (1 jeux de 2 kakémonos) ;
- **1 site internet** de la concertation avec **7614 visites** du site Internet (interactions)
- **Une vingtaine d'articles de presse écrite papier**

Les demandes de précision

- Précisions sur les **études réalisées** ou en cours
- Précisions sur le **déroulement de la concertation Ferracci, les procédures et le calendrier**
- Précisions sur **l'insertion environnementale et paysagère**
- **Clarifier le volet formation**
- Clarifier les notions de « **souveraineté numérique** » et de « **Campus** »
- Précisions sur **les caractéristiques, le volet économique et le volet environnement**

A la suite de la réponse des maîtres d'ouvrage, 2 questions demeurent :

- Est-ce que le calendrier consolidé sera mis en ligne fin mars sur le site internet ?
- Cette demande des participants a-t-elle été transmise par le MO aux services de l'Etat ? De même, la demande relative au moratoire national sur le datacenter a-t-elle été faite par le MOA à la Ministre en charge du numérique ?

Les recommandations

- 1. Clarifier les décisions et les investissements** sur les enjeux d'attractivité du territoire et de stratégie numérique nationale, notamment, avec les acteurs compétentes (État et CCBRC)
- 2. Etudier l'ensemble des propositions** formulées par le public figurant dans le bilan
- 3. Organiser une réunion publique** de restitution des enseignements
- 4. Mettre à disposition les études** au fur et à mesure de leur disponibilité sur le site de la concertation, avec une synthèse des données
- 5. Poursuivre l'information et la participation** en concertation continue
- 6. Organiser des réunions / ateliers thématiques** sur les sujets en attente de complément d'information
- 7. Pour RTE, continuer d'informer le public** sur la concertation « Ferracci » et la procédure Fast Track

Demandes de précision

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations (participant.es)	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des demandes des participant.e.s.
<ul style="list-style-type: none"> Il conviendrait d'apporter des précisions sur les études : santé publique ; ressources hydriques, énergétiques et valorisation de la chaleur fatale ; pollutions atmosphériques ; pollutions lumineuses ; gestion des déchets ; aménagement du territoire et mobilité ; nuisances sonores ; artificialisation des sols et ses incidences environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> Études environnementales → Toutes traitées dans l'étude d'impact, disponibles lors de l'enquête publique avant l'été 2026 → p. 53 (doc. MO, fév. 2026) 	<ul style="list-style-type: none"> Il conviendrait de publier les études au fur et à mesure de leurs disponibilités sur le site de la concertation avec une synthèse des données
<ul style="list-style-type: none"> Il conviendrait d'apporter des précisions, si le projet se poursuit, concernant notamment, le déroulement de la concertation continue, la concertation Ferracci, des procédures d'autorisations administratives (autorisation environnementale, DUP, Permis de construire...) et d'éventuels retards calendaires. 	<p>Calendrier consolidé de la 1ère phase mis en ligne fin mars 2026. Pas de DUP nécessaire pour le projet. Délai : 31 mars 2026. Moyen : publication sur le site internet de la concertation. → p. 53 (doc. MO, fév. 2026)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le calendrier consolidé sera mis en ligne fin mars sur le site internet

Le tableau reprenant l'ensemble des demandes de précision et recommandations des garants sera joint en annexe à la présentation, mise en ligne après le webinaire.

Nos enseignements de la concertation

Une démarche de concertation volontaire réussie

- Première concertation préalable volontaire conduite sur un projet de datacenter en France ;
- Nombreux enjeux locaux et globaux ;
- Echanges riches et utiles au projet ;
- Variété des publics rencontrés.

Une opportunité du projet globalement reconnue au niveau local malgré des critiques liées aux enjeux globaux du projet

- Localement, un **bon accueil** assorti d'une **vigilance à la mise en œuvre** ;
- Plus globalement, des **critiques dépassant le projet** :
 - Souveraineté numérique ;
 - Pertinence du développement de l'IA ;
 - Modèle de société ;
 - Stratégie nationale du numérique ;
 - Problématiques énergétiques liées à l'alimentation électrique des datacenters.

Une forte attente de la contribution à **un projet de territoire**

- Une attente forte :
 - d'une intégration concertée du projet **au bénéfice du territoire** ;
 - d'un projet qui contribue ou accélère les **projets de transports en commun et de pistes cyclables** irriguant le territoire ;
 - de **priorisation des entreprises locales** pour les travaux, la sous-traitance et les partenariats ;
 - de **valorisation du bâtiment d'accueil** ouvert au public.

Des exigences fortes : insertion environnementale, synergies industrielles, consommations

- Gestion de l'eau ;
- Chaleur fatale ;
- Impact paysager ;
- Nuisances sonores et lumineuses ;
- Impact du chantier ;
- Compensation agricole ;
- Consommation énergétique.

Les engagements des maîtres d'ouvrage

Poursuite du dialogue



- Modalités d'information et de dialogue **spécifiquement dédiées aux jeunes publics.**
- Définition de l'usage d'une partie du bâtiment de formation **en concertation avec les acteurs locaux.**
- Dispositif d'information et de dialogue dédié pour l'ensemble de la **phase travaux.**

Consommation en eau



- **Aucun prélèvement dans la nappe de Champagne**
- En 1^{ère} phase, **système de refroidissement à l'air**, sans consommation d'eau
- Pour la 2^{ème} phase, étude de **l'utilisation potentielle d'eaux grises industrielles** pour le système de refroidissement de certains datacenters



Gestion des eaux pluviales

- **Volet inondation** : prise en compte des évolutions locales et des éléments actualisés par les collectivités locales.



Compensation agricole

- **Financement de projets locaux** choisis en partenariat avec la CDPENAF.

Chaleur fatale



- Etude de toutes les pistes évoquées lors de la concertation pour la **valorisation de la chaleur fatale** (réseaux de chaleur urbains, serres agricoles...)
- **Favoriser les synergies locales.**

Éducation, recherche, formation et l'emploi



- **Rendez-vous annuel** sur l'évolution des partenariats en matière d'éducation et en matière d'emploi.
- **Recensement des entreprises locales** et des synergies possibles.
- Favoriser le recours aux **entreprises locales et à l'emploi local** pour la phase travaux.

Organisation de la phase chantier



- **Charte « Chantier propre »**
- **Plans de circulation** adaptés au territoire et coordonnés avec les travaux du centre pénitentiaire à Crisenoy
- Travaux bruyants sur des horaires définis, **en journée et en semaine**

**Engagements
conjoint**

Campus 

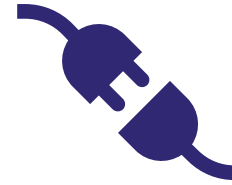


Le réseau
de transport
d'électricité

Consommation électrique et la fiabilité du réseau

Engagement d'information sur :

- Les suites du débat public au Schéma Décennal de Développement du Réseau sur le territoire
- Les résultats de la concertation « Ferracci » sur les ouvrages



Rdv sur concertation-campus-ia.fr

La concertation « Ferracci » sur le raccordement électrique de Campus IA

Le projet de construction des infrastructures électriques, tant civiles que militaires, s'inscrit dans le cadre de la concertation publique organisée par le Service de l'Énergie de la Région Île-de-France (SERIF) en collaboration avec le Service de l'Énergie de la Région Île-de-France (SERIF) et le Service de l'Énergie de la Région Île-de-France (SERIF).

Le projet de construction des infrastructures électriques, tant civiles que militaires, s'inscrit dans le cadre de la concertation publique organisée par le Service de l'Énergie de la Région Île-de-France (SERIF) en collaboration avec le Service de l'Énergie de la Région Île-de-France (SERIF) et le Service de l'Énergie de la Région Île-de-France (SERIF).

Retour sur le Schéma Décennal de Développement du réseau (SDDR) et son débat public

Le projet de plan stratégique d'investissement de RTE, ainsi que le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR), a été soumis à un débat public en vertu de la loi n° 2000-1057 relative au développement durable et à l'équipement énergétique.

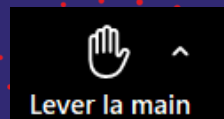
Le projet de plan stratégique d'investissement de RTE, ainsi que le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR), a été soumis à un débat public en vertu de la loi n° 2000-1057 relative au développement durable et à l'équipement énergétique.

1. Renforcer le réseau et l'adapter au changement climatique à l'horizon 2050.
2. Assurer la continuité de service de l'électricité pour tous les usagers, en particulier les usagers vulnérables, et les rendre plus résilients face aux événements climatiques extrêmes.
3. Assurer la sécurité d'approvisionnement de l'électricité à l'horizon 2050.

Pour prendre la parole dans « Zoom »

1. Levez la main

- Cliquez sur « lever la main » en bas, dans la barre d'outils

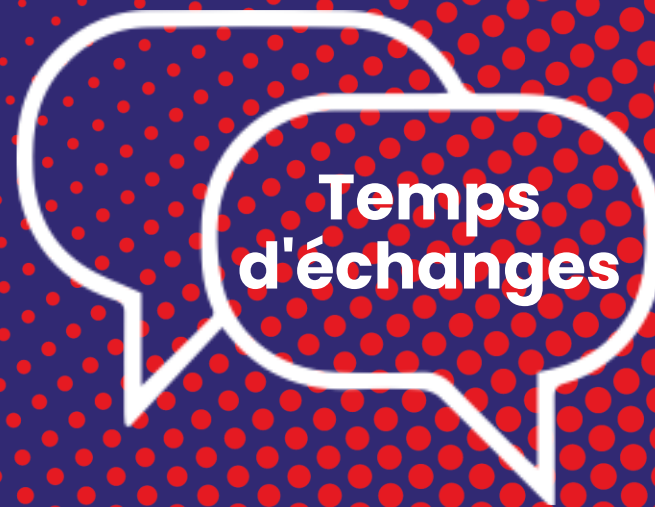


- ### 2. Lorsque l'animateur vous donne la parole, il autorise l'activation de votre micro.

Veillez à ce que votre micro soit activé.

- ### 3. Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.

- ### 4. Lorsque vous avez terminé votre intervention, **veillez à couper votre micro.**



Vous pouvez également poser une question à l'écrit dans le chat

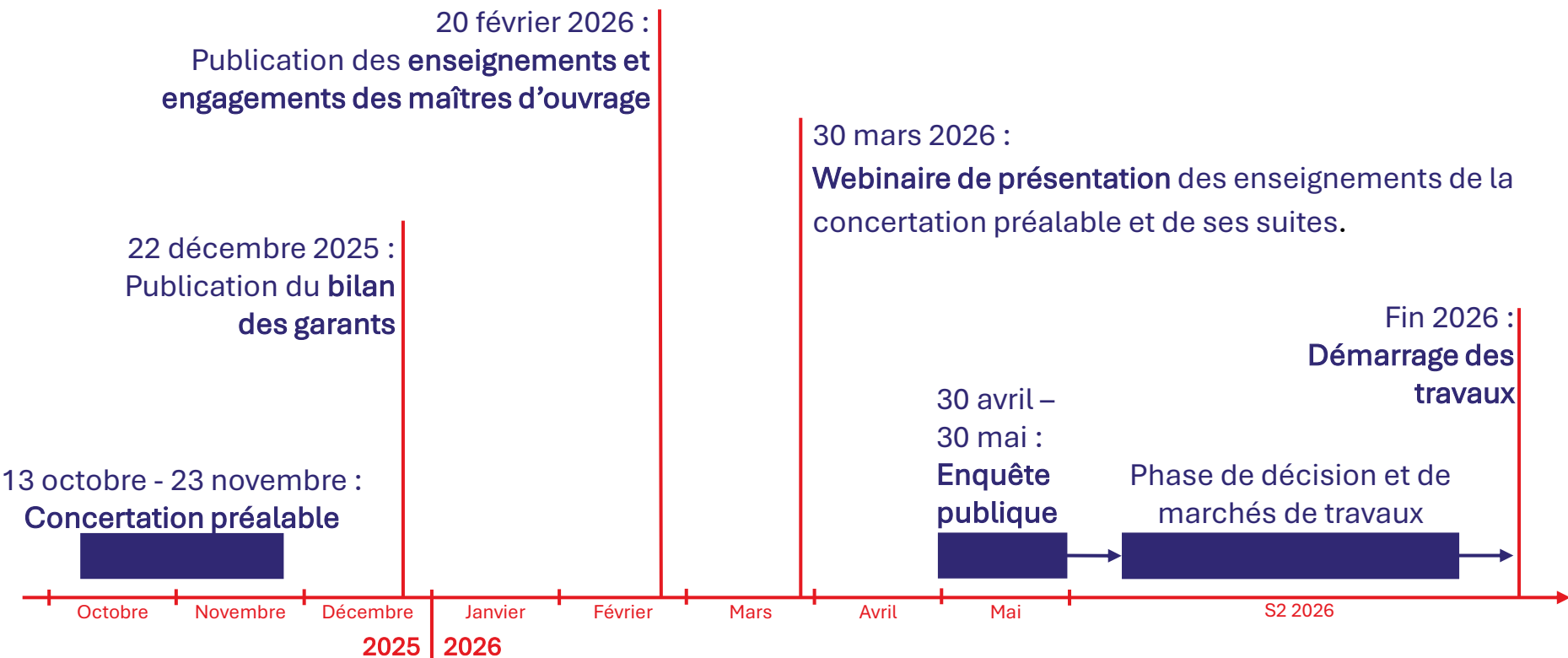
3.

Calendrier des prochaines étapes

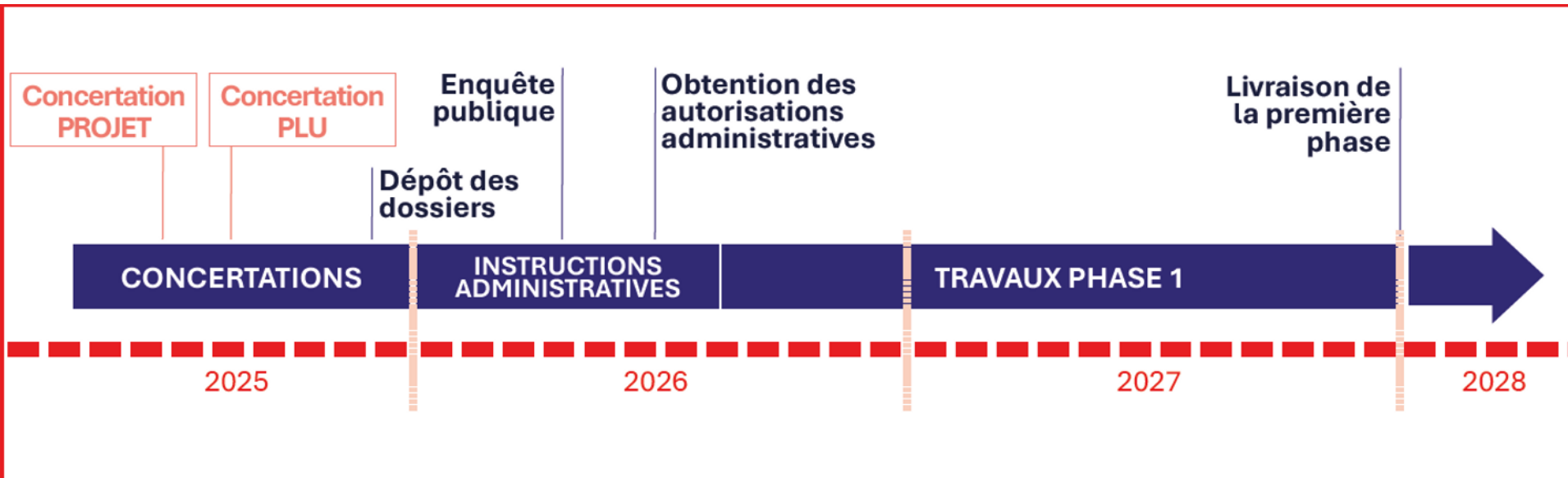
L'enquête publique unique

- **Du 30 avril au 30 mai 2026**
- Procédure sous l'égide d'une **commission d'enquête**, qui rendra un avis en fin de procédure
- **Autorisations visées :**
 - Une demande d'autorisation environnementale unique pour le Campus (loi sur l'eau)
 - 3 demandes d'autorisations environnementales spécifiques pour chacun des 3 premiers datacenters (ICPE)
 - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Fouju
 - Permis de construire pour les datacenters et les ouvrages RTE

Calendrier du projet et prochaines étapes



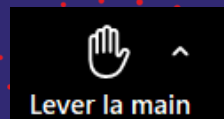
Calendrier global du projet



Pour prendre la parole dans « Zoom »

1. Levez la main

- Cliquez sur « lever la main » en bas, dans la barre d'outils

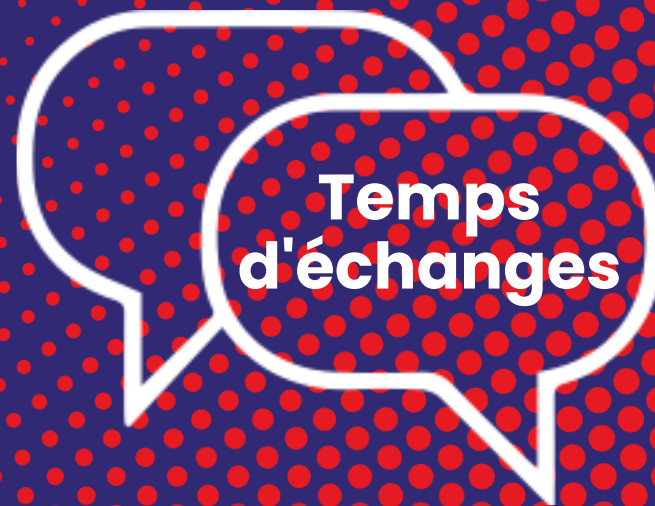


- ### 2. Lorsque l'animateur vous donne la parole, il autorise l'activation de votre micro.

Veillez à ce que votre micro soit activé.

- ### 3. Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.

- ### 4. Lorsque vous avez terminé votre intervention, **veillez à couper votre micro.**



Vous pouvez également poser une question à l'écrit dans le chat



Conclusion



Merci !

www.concertation-campus-ia.fr

Demandes de précision

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations (participant.es)	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des demandes des participant.e.s.
<ul style="list-style-type: none">Il conviendrait d'apporter des précisions sur les études : santé publique ; ressources hydriques, énergétiques et valorisation de la chaleur fatale ; pollutions atmosphériques ; pollutions lumineuses ; gestion des déchets ; aménagement du territoire et mobilité ; nuisances sonores ; artificialisation des sols et ses incidences environnementales.	<ul style="list-style-type: none">Études environnementales → Toutes traitées dans l'étude d'impact, disponibles lors de l'enquête publique avant l'été 2026 → p. 53 (doc. MO, fév. 2026)	<ul style="list-style-type: none">Il conviendrait de publier les études au fur et à mesure de leurs disponibilités sur le site de la concertation avec une synthèse des données
<ul style="list-style-type: none">Il conviendrait d'apporter des précisions, si le projet se poursuit, concernant notamment, le déroulement de la concertation continue, la concertation Ferracci, des procédures d'autorisations administratives (autorisation environnementale, DUP, Permis de construire...) et d'éventuels retards calendaires.	Calendrier consolidé de la 1ère phase mis en ligne fin mars 2026. Pas de DUP nécessaire pour le projet. Délai : 31 mars 2026. Moyen : publication sur le site internet de la concertation. → p. 53 (doc. MO, fév. 2026)	<ul style="list-style-type: none">Est-ce que le calendrier consolidé sera mis en ligne fin mars sur le site internet

Demandes de précision

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations (participant.es)	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des demandes des participant.e.s.
<ul style="list-style-type: none">Il conviendrait d'apporter des éléments sur la représentation du projet et son insertion dans l'environnement local, notamment des éléments visuels sur l'architecture et les dimensions des bâtiments par rapport au village voisin (photomontage).	<ul style="list-style-type: none">Les mesures d'insertion paysagère envisagées à ce stade sont amenées à évoluer en fonction des prochaines études et des attentes des habitants.	<ul style="list-style-type: none">Indique dans quels délais seront réalisées ces études complémentaires.Préciser/ confirmer la hauteur des bâtiments.
<ul style="list-style-type: none">Il conviendrait de clarifier le volet formation du projet.	<p>Volet formation : plan d'action à l'étude, présenté courant 2026.</p> <p>Infrastructures d'accompagnement (logement, transports, services) : Campus AI n'a pas vocation à développer en propre des structures de logement, transport ou service. → p. 53 (doc. MO, fév. 2026)</p>	<p>Cette demande des participants a-t-elle été transmise par le MO aux services de l'Etat</p>

Demandes de précision

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations (participant.es)	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des demandes des participant.e.s.
<ul style="list-style-type: none"> • Il conviendrait de clarifier les notions de « souveraineté numérique » et Campus IA » ○ Distinguer clairement les arguments relevant de la sécurité et de la résilience des infrastructures de ceux relevant de la souveraineté. ○ Assumer une dénomination plus précise : "plateforme" ou "réseau de datacenters" 	<p>La souveraineté numérique, Campus IA y contribue en localisant les infrastructures sur le sol français, sans pour autant y répondre entièrement. La dénomination « Campus IA » est une marque commerciale déposée et a vocation à perdurer pour le site. → p. 53 (doc. MO, fév. 2026)</p>	<p>Attentes des participant.es à l'attention de l'Etat (cette demande a-t-elle été faite par le MO à la Ministre en charge du numérique)</p> <p>Apporter une clarification sur la souveraineté numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débattre du modèle de société impliqué par les technologies - Répondre à la demande des participantes et participants sur l'instauration d'un moratoire national sur les datacenters, l'organisation d'un débat national précédé d'une convention citoyenne sur les enjeux du numérique.
<ul style="list-style-type: none"> • Il conviendrait d'apporter des précisions sur : Les caractéristiques du projet ○ La prise en compte dans le calendrier des aléas (recours contentieux, complémentent pour l'autorité environnementale) ; 	<p>; Campus AI reste confiant dans le calendrier.</p>	<p>Il conviendrait de compléter le calendrier avec la prise en compte des aléas</p>

Demandes de précision

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations (participant.es)	Réponses MO	Garant.es portant sur la prise en compte des demandes des participant.es
<ul style="list-style-type: none"> • Il conviendrait d’apporter des précisions sur : <p>Volet économie</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les critères de choix des entreprises ; ○ Les besoins en emplois ; ○ L’accès des entreprises locales au marché en phase de construction et d’exploitation ; ○ Les retombées financières territoriales ; ○ Les coûts et financements des infrastructures électriques ; <p>Volet environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le dimensionnement des générateurs électriques de secours (secours total ou partiel en énergie), le volume de carburant stockés sur place pour leur fonctionnement. ○ Les enjeux de proximité, notamment le bruit et l’intégration paysagère. 	<p>MO à préciser organiser ou à participer annuellement à un rendez-vous faisant le point sur l’évolution des partenariats en matière d’éducation comme en matière d’emploi ;</p> <p>A favoriser le recours aux entreprises locales et à l’emploi local pour la phase travaux . Les besoins en emploi du projet seront estimés dans l’étude d’impact, rendue publique lors de l’enquête publique</p> <p>Retombées fiscales : déterminées par les services de l’État (CCBRC a commandé une étude dédiée).</p> <p>Financement électrique : RTE finance 10 à 30 % du projet et en reste propriétaire.</p> <p>Générateurs : dimensionnement détaillé en enquête publique ; carburant HVO100 (origine végétale), stocké en réservoirs enterrés conformes régime ICPE. Bruit et intégration paysagère : modélisations dans le dossier d’enquête publique. → p. 54 (doc. MO, fév. 2026)</p>	<p>Il conviendrait de publier les études au fur et à mesure de leurs disponibilités sur le site de la concertation avec une synthèse des données</p>

Recommandations

○ Recommandations portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s
<ul style="list-style-type: none">• Clarifier les décisions et les investissements :• - À l'attention de la CCBRC : attractivité du territoire (hébergement, transports, services).• - À l'attention de l'État : souveraineté numérique, modèle de société, moratoire datacenters, convention citoyenne sur le numérique.	<p>CCBRC : dispose des compétences développement économique et tourisme, pas logement ni transport. Travaux conjoints avec le porteur de projet et IDFM selon les compétences respectives. État : Campus AI et RTE n'ont pas vocation à répondre aux remarques formulées à l'attention de l'État. Ces remarques seront transmises aux représentants de l'État dans le département. → p. 55 (doc. MO, fév. 2026)</p>	
<p>1. Il conviendrait d'étudier l'ensemble des propositions formulées par le public figurant dans le bilan.</p>	<p>Propositions étudiées dans les enseignements et engagements publiés par les maîtres d'ouvrage le 23 février 2026. Les réponses aux différentes remarques et propositions sont détaillées en partie 3 du document. → p. 55 (doc. MO, fév. 2026)</p>	

Recommandations

Recommandations portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.
<ul style="list-style-type: none">○ 2. Il conviendrait d'organiser une réunion publique pour diffuser l'information sur les enseignements que le porteur de projet tire de la concertation préalable et les suites données au projet.	<ul style="list-style-type: none">○ Calendrier du projet contraint : enquête publique prévue mai 2026, commission d'enquête déjà nommée.○ Campus AI et RTE s'engagent à présenter les enseignements lors d'un temps dédié ;. → p. 55 (doc. MO, fév. 2026)	
<ul style="list-style-type: none">○ 3. Il conviendrait de publier les études au fur et à mesure de leurs disponibilités sur le site de la concertation, notamment :○ Les études réalisées : Diagnostic 4 saisons ;○ Les études complémentaires si le projet se poursuit	<ul style="list-style-type: none">○ Les études (dont le diagnostic 4 saisons faune-flore) font partie d'un ensemble qu'il est plus pertinent d'analyser concomitamment. L'ensemble sera présenté lors de l'enquête publique prévue avant l'été 2026. Délai : enquête publique. → p. 55 (doc. MO, fév. 2026)	<p>Il conviendrait de publier les études au fur et à mesure de leurs disponibilités sur le site de la concertation avec une synthèse des données</p>

Recommandations

Recommandations portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.
4. Il conviendrait de poursuivre l'information et la participation du public dans le cadre d'une concertation continue sous l'égide de la CNDP:	Les maîtres d'ouvrage s'engagent à renforcer la communication (web, médias, ambassadeurs). Campus AI met en place des modalités dédiées aux jeunes publics.	
- Créer un comité de suivi.		
- Renforcer la communication sur le dispositif de la concertation continue par différents médias : réseaux sociaux, presse, ambassadeurs, newsletter, etc. ;	Un comité de pilotage sous l'égide du sous-préfet de Melun assure le suivi régulier avec les parties prenantes du territoire. pp. 55-56 (doc. MO, fév. 2026)	Il conviendrait de mettre en place une gouvernance renforcée en associant sur la durée les représentants des habitantes et habitants, associations environnementales, expertises scientifiques indépendantes, acteurs économiques et territoriaux
- Poursuivre une information sur le projet et la concertation continue auprès d'un large public et, en particulier les publics jeunes ;	Le public et les associations environnementales continueront d'être informées et consultées lors des phases d'enquête publique et en phase travaux p. 56 (doc. MO, fév. 2026)	
- Mettre en place un comité chargé d'assurer le suivi des engagements pris par Campus à l'issue de la concertation préalable.		

Recommandations

Recommandations portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	Réponse MO	Garant.es portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s
<p>5. Il conviendrait d'organiser des réunions/ateliers thématiques sur les sujets pour lesquels des informations sont attendues par le public, notamment un / une :</p> <p>Réunion publique</p> <ul style="list-style-type: none">- Les enseignements tirés de la concertation et les avancées du projet, le calendrier de la concertation continue et des procédures à venir ; <p>Atelier « environnement »</p> <ul style="list-style-type: none">- Les impacts et enjeux environnementaux du projet en phases de chantier et d'exploitation, en particulier ceux qui portent sur le, le bruit, le paysage, les déplacements de proximité ;- La consommation énergétique, gestion de l'eau, artificialisation des sols, intégration territoriale ;- Les mesures de compensation prévues (compensations agricoles...) ;- Fin de vie et démantèlement des datacenters ;- Le raccordement électrique du projet par RTE (caractéristiques et impacts, notamment environnementaux).	<p>Les thématiques environnement, eau, artificialisation des sols, raccordement électrique, bruit et paysage seront traitées dans les dossiers soumis à enquête publique au printemps 2026.</p> <p>Les volets emploi et formation feront l'objet d'événements annuels dédiés. Délai : enquête publique et prochaines phases du projet. → p. 56 (doc. MO, fév. 2026)</p>	

Recommandations

Recommandations portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s.

Réponse MO

Garant.es portant sur la prise en compte des avis des participant.e.s

6. À l'attention de RTE :

Il conviendrait que RTE continue à tenir le public informé dans le cadre de la concertation continue du projet Campus IA. Si le projet se poursuit, la concertation Ferracci dédiée au raccordement électrique et la concertation continue de Campus IA (grand public) devront être articulées, de manière que le public soit informé à la fois du déroulement et des résultats, notamment de la concertation Ferracci.

Il conviendrait que le public soit informé des étapes d'avancement de la procédure concernant la contractualisation du raccordement RTE dans le cadre de la procédure spéciale « Fast Track ».

Concertation Ferracci terminée ; fiche de CR avant enquête ; contrat Fast Track signé 26/01/2026

→ p. 57 (doc. MO, fév. 2026)

Il n'y a pas de déclaration d'utilité publique (DUP) nécessaire pour

→ p. 53 doc. MO, fév. 2026)